# PLF 2016 : le Sénat rétablit 119 M€ pour la recherche et transfère 6 M€ des Crous vers le privé

Paris - Publié le vendredi 27 novembre 2015 à 18 h 48 - Actualité n° 57097 - Imprimé par ab. n° 13929

Les sénateurs votent la <u>Mires</u> dans le cadre du <u>PLF</u> 2016 le 27/11/2015. Ils adoptent deux amendements contre l'avis du gouvernement. Le premier de Michel Berson, sénateur PS de l'Essonne, rétablit les 119 millions d'euros enlevés de la mission recherche à l'initiative du Gouvernement lors de la seconde délibération à l'Assemblée nationale. Cet amendement a été adopté à l'unanimité.

Le deuxième, de Philippe Adnot, sénateur non-inscrit de l'Aube, prévoit de relever le montant de l'enveloppe accordée aux établissements d'enseignement supérieur privés de 5,59 millions d'euros et, pour compenser, de « réduire de 5,59 millions d'euros le programme 231 "Vie étudiante" (budget des œuvres universitaires), en portant cette baisse sur l'action 02 "Aides indirectes" (restauration et logement) ». Cet amendement a été adopté malgré l'opposition des sénateurs PS. « Il me semble important de soutenir les établissements privés sous contrat qui font un bon travail et accueillent de plus en plus d'étudiants mais cela ne peut se faire au détriment du budget des Crous », explique Dominique Gillot à News Tank le 27/11/2015.

Un amendement de Michel Bouvard, sénateur Les Républicains de la Savoie, demandant la suppression de la Chancellerie des Universités de Paris a été retiré.

## Les moments clefs de l'intervention de Thierry Mandon

- « Que sont devenus les 1 000 emplois ? demande M. Adnot. Il s'agit en réalité de 3 000 emplois, sur trois ans, qui se répartissent ainsi : 2 450 dans les universités et établissements, 127 dans les écoles d'ingénieurs, 37 dans les IUT et 230 dans les établissements spécifiques. Sur la période, le taux de création effective d'emplois atteint 89 % ; pour 2015, il est de 93 %. »
- « Je regarde les effets des moindres recettes de la taxe d'apprentissage établissement par établissement. Les écoles d'ingénieurs ont perdu 17 millions d'euros, les autres, 35 millions. Il faut analyser la situation de près. »
- « M. Berson a mis le doigt où ça fait mal. Le gel des crédits, en droit commun, est passé de 5 % à 8 %; notre ministère, lui, a conservé un taux dérogatoire de 0,35 % seulement pour la masse salariale et de 4,85 % sur la part fonctionnement. Cela sera maintenu pour 2016. Sur 12 milliards d'euros, seule une part forfaitaire de 70 millions sera gelée, reconnaissez que c'est peu. En outre, nous avons la garantie qu'il n'y aura aucun coup de rabot sur la recherche, ni sur l'enseignement supérieur en 2016. »
- « Mme Najat Vallaud-Belkacem veut que le budget que vous votez soit le plus proche possible de celui qui s'appliquera. C'est la moindre des choses, certes, mais c'est une bataille néanmoins. »
- « Monsieur Tandonnet, pour la première fois, la France n'est plus débitrice auprès de l'<u>ASE</u>. Nous augmentons la contribution du <u>CNES</u> à l'ASE de 775 à 850 millions d'euros pour financer Ariane 6. Les crédits programmés suffiront. »

1 sur 3 04/12/2015 10:23

« Monsieur Grosperrin, les crédits de l'enseignement supérieur privé sont stables ; il faut rajouter à ces 73 millions d'euros les bourses versées aux étudiants, pour 150 millions : on ne peut pas parler de désengagement de l'État. »

### Amendements adoptés

#### Crédits de la Mires

#### Texte de l'amendement de Michel Berson, sénateur PS de l'Essonne

Cet amendement vise à rétablir les crédits de la mission « Recherche et enseignement supérieur » tels qu'ils étaient prévus avant seconde délibération à l'Assemblée nationale.

En seconde délibération, à l'initiative du Gouvernement, l'Assemblée nationale a adopté une réduction des crédits de la mission à hauteur de 119 millions d'euros qui porte essentiellement sur les programmes « Recherche » et plus particulièrement sur le programme 193 « Recherche spatiale » qui voit ses crédits réduits de près de 5 % (en AE=CP). Ces diminutions sur le périmètre des programmes « Recherche ».

La répartition des crédits s'effectue comme suit :

- Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires : 20 millions d'euros.
- Recherche spatiale: 70 millions d'euros.
- Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables : 10,741 millions d'euros.
- Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle: 15,5 millions d'euros.
- Recherche culturelle et culture scientifique : 1 million d'euros.
- Enseignement supérieur et recherche agricoles: 2,291 millions d'euros.

#### Position du gouvernement

« Les crédits consacrés à l'ASE sont en forte progression ; la somme inscrite au budget sera suffisante. Le rabot épargne largement les universités et les organismes de recherche. Compte tenu de ces efforts, j'apprécierais un retrait. À défaut, avis défavorable », déclare Thierry Mandon dans l'hémicyle le 27/11/2015.

Transfert de crédit des Crous vers l'enseignement supérieur privé

Texte de l'amendement de Philippe Adnot, sénateur non-inscrit de l'Aube

Cet amendement a pour objet de relever le montant de l'enveloppe accordée aux établissements d'enseignement supérieur privés dans le projet de loi de finances pour 2016. Pour cela, il prévoit :

- de réduire de 5 590 000 euros le programme 231 « Vie étudiante », en portant cette baisse sur l'action 02 « Aides indirectes » ;

2 sur 3 04/12/2015 10:23

- d'abonder, en contrepartie, de la même somme l'action 04 « Établissements d'enseignement privés » du programme 150 « Formations supérieures et recherche universitaire ».

## Position du gouvernement

Défavorable.

Juliette Elie Attachée de presse Sénat 01 42 34 25 03 presse@senat.fr		
CONTACT		

3 sur 3 04/12/2015 10:23